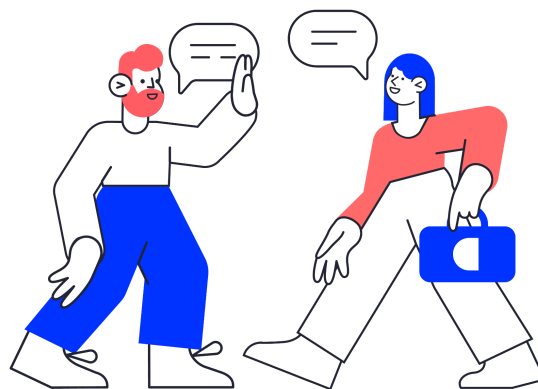


Conditions d'utilisation – Conditions pour les vendeurs

En vigueur à compter du 15 septembre 2026

Nous aidons vos objets d'exception à trouver leur nouvelle demeure en vous mettant en relation avec des enchérisseurs et des acheteurs passionnés et sérieux. Afin de rendre notre marché en ligne sûr et fiable pour tous nos utilisateurs, nous avons mis en place certaines règles importantes concernant la vente. Nous appelons ces règles les Conditions pour les vendeurs et elles font partie intégrante de nos Conditions d'utilisation.



Conditions d'utilisation

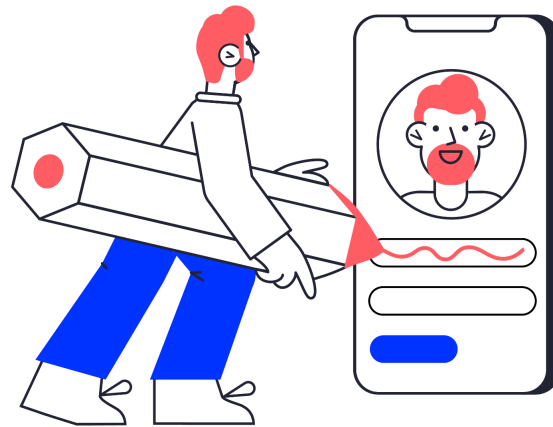
Ces conditions s'appliquent à toute personne qui visite et utilise notre marché en ligne.

Conditions pour les acheteurs

Si vous cherchez à enchérir ou à acheter des objets, ces Conditions s'appliquent à vous.

Votre compte

et votre statut de vendeur



Article 1 : S'inscrire en tant que vendeur

Pour pouvoir proposer des objets à la vente sur notre marché en ligne, vous devez vous inscrire comme vendeur.

- **Créez un compte vendeur et indiquez si vous êtes un vendeur professionnel ou particulier**

Il existe deux types de vendeurs sur Catawiki : les vendeurs professionnels et les vendeurs particuliers. Vous devrez choisir votre statut lors de votre inscription en tant que vendeur. Vous êtes un vendeur professionnel si vous vendez dans le cadre de votre métier, de votre commerce ou de votre activité professionnelle (pour plus d'informations, consultez notre [Politique pour les vendeurs professionnels](#)). Si vous êtes un vendeur professionnel, vous devez fournir votre numéro d'identification à la TVA. Vous êtes un vendeur particulier si vous vendez en tant que personne agissant à titre privé, par exemple en tant qu'amateur ou collectionneur privé.

Votre statut de vendeur sera indiqué par une icône « Pro » ou « Particulier » à côté de votre nom de vendeur dans les annonces de vos objets.

La législation et les réglementations locales peuvent prévoir d'autres critères permettant de déterminer votre statut de vendeur. Si vous vous inscrivez à tort en tant que vendeur particulier, vous êtes responsable de tout dommage ou de toute réclamation qui en résulterait et vous dégagez Catawiki de toute responsabilité et l'indemnisez de tout dommage ou réclamation en résultant.

- **Prestataires de paiement**

Afin de vous offrir un environnement de vente sûr et fiable, nous travaillons avec des prestataires de services de paiement tiers. Lors de votre inscription, vous devez ouvrir un compte auprès du prestataire de paiement concerné.

- **Il se peut que nous vous demandions des informations supplémentaires**

Pour des raisons de conformité, nos prestataires de paiement ou nous-mêmes pouvons vous demander des informations supplémentaires. Si vous ne fournissez pas ces informations, il se peut que vous ne soyez pas en mesure de vendre sur Catawiki.

- **Enregistrement incomplet du compte**

Si vous vendez un objet, mais que vous n'achevez pas ou ne maintenez pas la vérification ou l'enregistrement requis auprès de notre prestataire de paiement ou de nous-mêmes, nous mettrons votre paiement en attente. Cela s'applique également si vous avez déjà effectué l'enregistrement ou la vérification, mais que le prestataire de paiement ou nous-mêmes vous bloquons ou vous imposons des restrictions, ou vous demandons d'effectuer des vérifications supplémentaires.

Si, douze (12) mois après le paiement de la vente par l'acheteur, vous n'avez pas achevé l'enregistrement, la vérification ou toute autre démarche que le prestataire de paiement concerné ou nous-mêmes vous avons demandée, vous perdrez votre droit de réclamer ce versement et nous ne serons plus tenus de vous le verser. Nous pouvons utiliser toute somme que nous détenons pour vous afin de régler les montants que vous nous devez ou que vous devez à un autre utilisateur en vertu des présentes Conditions, notamment les remboursements ou autres sommes dues à un acheteur, et conserver tout solde restant.

Nous pouvons vous informer des obligations ou formalités restant à accomplir via votre compte, par e-mail ou par tout autre moyen autorisé par les présentes Conditions. Il vous incombe de tenir vos coordonnées à jour et de consulter votre compte pour prendre connaissance de ces demandes.

Résumé : inscrivez-vous avec des informations exactes, en indiquant clairement si vous vendez à titre privé ou professionnel, et effectuez toutes les vérifications demandées par nos prestataires de paiement ou par nous-mêmes. Nous pouvons bloquer votre versement jusqu'à ce que ces démarches soient effectuées. Si vous n'effectuez pas les vérifications requises dans les douze (12) mois suivant le paiement de l'acheteur, vous ne pourrez plus réclamer ce versement.

Article 2 : Vendeurs professionnels

- **Les vendeurs professionnels doivent se conformer aux réglementations fiscales**

Vous devez respecter toutes les lois fiscales qui vous sont applicables en tant que vendeur professionnel. Cela inclut la facturation, la déclaration et le paiement correct de toute TVA, taxe sur les ventes ou impôt sur le revenu. Vous ne pouvez pas utiliser notre marché en ligne pour éviter ou éluder le paiement de taxes. Si nous estimons que vos informations fiscales sont incomplètes, incorrectes ou frauduleuses, nous pouvons suspendre vos versements ou votre compte et en informer les autorités fiscales. Si une autorité fiscale nous tient responsables de taxes, de pénalités ou d'intérêts liés à vos ventes, vous devez nous rembourser intégralement.

- **Auto-certification**

Les vendeurs professionnels doivent certifier qu'ils respectent la législation de l'UE. Vous certifiez vous engager à ne proposer que des objets conformes aux règles applicables du droit de l'Union européenne.

- **Les vendeurs professionnels ont des responsabilités supplémentaires**

Conformément aux lois et réglementations en vigueur, en tant que vendeur professionnel, vous êtes soumis à des responsabilités et obligations supplémentaires envers nos acheteurs et nous-mêmes. Nous nous attendons à ce que vous remplissiez toutes ces obligations. Par exemple, le consommateur bénéficie de droits supplémentaires lorsqu'il effectue un achat auprès de vous.

- **Droit de rétractation**

Si vous êtes un vendeur professionnel, un consommateur résidant dans l'UE ou au Royaume-Uni peut, dans certains cas, exercer son droit d'annuler la vente conclue avec vous dans un délai de 14 jours à compter de la réception de l'objet, quel que soit le lieu où vous vous trouvez. Lorsque ce droit s'applique, vous êtes légalement tenu de donner suite à cette demande.

[Pour en savoir plus, consultez notre Politique relative aux droits des consommateurs de l'UE et du Royaume-Uni.](#)

- **Application de vos conditions**

En tant que vendeur professionnel, vous pouvez, en plus de nos Conditions d'utilisation et du [contrat de vente standard](#), appliquer vos propres conditions générales à une vente, à condition qu'elles ne soient pas contraires à nos Conditions d'utilisation ni au contrat de vente standard. Vous devrez mentionner ces conditions générales supplémentaires, ou y faire référence, dans la description d'objet de vos annonces.

- **Statut de vendeur professionnel**

En vous inscrivant en tant que vendeur professionnel, vous confirmez que cette déclaration est exacte. Vous ne pourrez pas ultérieurement vous présenter comme un vendeur particulier pour les ventes effectuées depuis ce compte.

Résumé : des obligations supplémentaires s'appliquent aux vendeurs professionnels. Nous attendons de tous nos vendeurs qu'ils respectent nos règles ainsi que les lois et réglementations locales applicables à la vente professionnelle. En savoir plus sur notre [Politique pour les vendeurs professionnels](#).

Article 3 : Catawiki Live

Certains vendeurs vendent également des objets par l'intermédiaire de Catawiki Live. Nos Conditions d'utilisation continuent de s'appliquer intégralement, mais si vous êtes également vendeur sur Catawiki Live, des règles supplémentaires s'appliquent.

- **Votre comportement sur Catawiki Live**

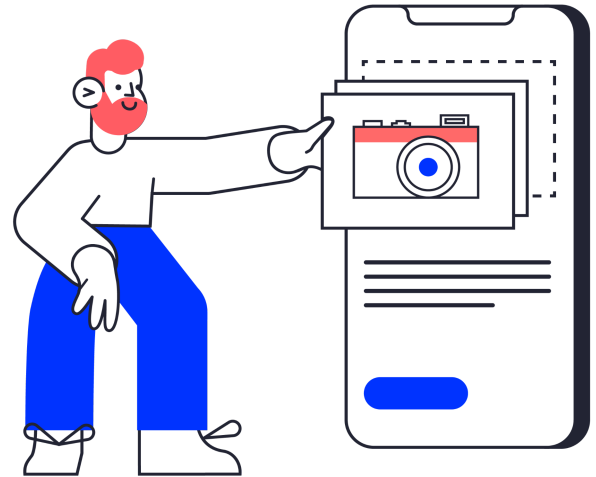
En tant que vendeur, vous êtes responsable de votre propre comportement et de celui de vos coanimateurs. Votre comportement et celui de vos coanimateurs doivent être conformes à notre [Règlement de la communauté pour les ventes Catawiki Live](#).

- **Catawiki Live et responsabilités supplémentaires**

En vous inscrivant en tant que vendeur sur Catawiki Live, vous reconnaissez que le format de diffusion en direct entraîne certaines responsabilités supplémentaires, notamment en ce qui concerne votre comportement pendant le livestream et les informations que vous communiquez. Pour en savoir plus sur ce qui est attendu de votre part, consultez notre [Politique pour les vendeurs sur Catawiki Live](#).

Si vous organisez un jeu-concours sur Catawiki Live, expliquez clairement les règles et ce que les utilisateurs peuvent gagner. Vous ne pouvez utiliser que les outils mis à votre disposition par Catawiki. Pour en savoir plus sur les règles à respecter lors de l'organisation d'un jeu-concours, consultez notre [Politique relative aux jeux-concours des vendeurs sur Catawiki Live](#).

Proposer votre
objet d'exception à la vente



Article 4 : Soumettre votre objet

Une fois inscrit en tant que vendeur, vous pouvez commencer à soumettre vos objets d'exception sur notre marché en ligne. Veuillez prêter attention aux éléments suivants :

- **Consignes pour soumettre des objets**

Avant de soumettre un objet, assurez-vous qu'il est conforme à nos [Consignes de soumission d'objets](#). Le respect des Consignes de soumission d'objets ne garantit pas l'acceptation de votre objet et, dans certains cas, nous pouvons accepter un objet qui ne répond pas à tous les critères. Toutefois, si votre objet répond à ces critères, nous ne garantissons pas que nos experts le sélectionneront, car nous devons tenir compte d'autres facteurs, tels que le nombre d'objets similaires en vente au même moment. La soumission répétée d'objets faux ou rejetés n'est pas autorisée et peut entraîner la suspension de votre compte.

- **Nous vérifions si votre objet répond à nos critères de vente**

Nous examinons votre objet sur la base de sa description, des photos, des vidéos et des autres documents que vous fournissez. Nous vérifions s'il répond aux exigences applicables à sa catégorie et s'il peut être proposé conformément à nos consignes de soumission d'objets, à nos obligations légales et aux normes applicables à notre marché en ligne. Cela inclut notamment des facteurs tels que son caractère complet, son état, la qualité des informations fournies et la demande attendue.

Nous ne sommes pas tenus d'accepter ou de refuser un objet particulier, et son acceptation ne garantit pas sa vente. Nous pouvons refuser ou supprimer une soumission si elle ne répond pas à nos critères ou aux exigences légales applicables.

- **Fournir des informations sur votre objet**

En tant que vendeur, vous êtes responsable des objets que vous soumettez. Lorsque vous soumettez un objet, veuillez à fournir une description détaillée et exacte ainsi que toute autre information appropriée. Les informations que vous fournissez doivent notamment inclure :

- L'état et la classification de l'objet, étayés si possible par des documents.
- Toute documentation justificative permettant de confirmer l'origine, l'authenticité ou le statut juridique de l'objet. Vous devez fournir rapidement ces documents lorsque nous vous la demandons et vous assurer que ces informations sont exactes et complètes, y compris toute documentation spécifique ou toute mention légale requise par la loi.
- Le pays d'origine de l'objet, en précisant si celui-ci se trouve toujours dans son pays d'origine et, le cas échéant, la date à laquelle il a quitté son pays d'origine.
- Des photographies nettes de haute qualité et, si possible, d'autres supports audiovisuels représentant fidèlement l'état réel et actuel, les caractéristiques et autres particularités de l'objet. Cela comprend toutes les imperfections, tous les défauts et toutes les anomalies que l'objet peut présenter.

- Si l'objet que vous proposez est entièrement ou partiellement généré à l'aide de l'intelligence artificielle (IA), vous devez l'indiquer clairement dans sa description. Vous devez vous assurer que l'annonce reflète fidèlement la nature et l'origine de l'objet, notamment l'identité de son créateur ou de son auteur, et qu'elle n'induit pas les acheteurs en erreur ni ne reproduit illicitement des œuvres protégées.
- Toute documentation nécessaire à l'enregistrement, au transfert et/ou à l'exportation de l'objet, le cas échéant.
- Indiquez si vous avez fixé ou non un prix de réserve pour votre objet (cette option peut ne pas être disponible pour les objets de faible valeur).
- Une indication des frais de port ou des droits de douane réels, le cas échéant.
- Toute autre condition liée à l'objet ou à l'offre (par exemple, le fait que l'objet doive être retiré sur place).

● **Indications de prix**

Nous pouvons fournir des indications de prix fondées sur des données, des informations de marché et, le cas échéant, l'avis d'un expert. Ces indications peuvent inclure des valeurs estimatives, des champs préremplis, des valeurs de référence ou des valeurs par défaut. Si nous fournissons des suggestions de prix de réserve ou des valeurs préremplies, celles-ci sont fournies uniquement à titre indicatif et ne sont pas contraignantes. Vous restez entièrement responsable de la fixation et de la confirmation de votre prix de réserve définitif. Toute indication de prix ne constitue pas une garantie quant au prix de vente, à la valeur de revente ou à la valeur d'expertise.

Il vous incombe de vérifier et de confirmer tous les éléments relatifs au prix, notamment le prix de réserve et les frais de port, avant de soumettre votre objet. Vous restez entièrement responsable de l'exactitude et de la légalité de vos prix définitifs et de vos frais de port.

● **Nous fournissons des estimations pour certains objets**

Les estimations sont fondées sur les données de marché et les informations disponibles au moment de leur préparation, y compris les éléments que vous soumettez et, le cas échéant, l'avis d'un expert. Vous êtes responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations que vous fournissez sur l'objet, notamment celles relatives à sa provenance, à son état, à ses photographies et à sa description.

Une estimation est uniquement fournie à titre indicatif. Il ne s'agit ni d'une évaluation, ni d'un prix de vente minimal, ni d'une garantie de la valeur ou du prix de vente de l'objet. Nous pouvons mettre à jour ou supprimer une estimation lorsque cela est nécessaire, par exemple si de nouvelles informations concernant l'objet deviennent disponibles. Votre objet peut se vendre à un prix supérieur ou inférieur à l'estimation, ou ne pas se vendre du tout. Si votre objet est vendu, vous restez tenu d'exécuter la vente, même si le prix d'achat est inférieur à l'estimation.

[Pour en savoir plus sur nos estimations, cliquez ici.](#)

- **Vous pouvez ajouter une option d'Achat immédiat pour votre objet**

Si l'option d'Achat immédiat est disponible pour votre objet, vous pouvez fixer un prix auquel un acheteur peut l'acheter immédiatement avant la clôture de la vente. L'option d'Achat immédiat est disponible parallèlement aux enchères et expire automatiquement lorsque l'offre la plus élevée atteint le prix d'Achat immédiat ou lorsqu'il reste 24 heures avant la clôture prévue de la vente.

[En savoir plus sur l'Achat immédiat.](#)

- **Intelligence artificielle**

Certains éléments de votre soumission, tels que les titres suggérés ou les informations relatives à l'objet, peuvent être générés ou complétés à l'aide de l'intelligence artificielle (IA). Vous restez entièrement responsable de la description de votre objet et nous vous demandons de toujours vérifier attentivement les suggestions générées par IA avant de soumettre votre annonce.

[En savoir plus sur notre utilisation de l'IA](#)

- **Visualisations générées par IA**

Vous pouvez utiliser des images générées ou améliorées par IA (« visualisations par IA ») uniquement pour présenter l'objet. Les visualisations par IA doivent être basées sur des photographies de l'objet réel, ne doivent pas le modifier de manière substantielle ni donner une représentation inexacte de celui-ci, et doivent être clairement identifiées comme des « visualisations par IA ».

Une visualisation par IA peut être utilisée comme image principale de l'annonce, à condition de respecter ces exigences.

L'annonce doit également inclure des photographies originales représentant fidèlement l'objet, notamment son état et ses éventuels défauts. Il vous incombe de veiller à ce que l'annonce représente fidèlement l'objet et respecte les présentes Conditions. Lorsqu'une visualisation par IA est trompeuse ou contribue à donner une impression générale inexacte de l'objet, l'acheteur peut avoir droit à un recours au motif que l'objet n'est pas conforme à sa description.

Vous ne devez pas utiliser l'IA ni d'autres outils de retouche pour créer, modifier ou manipuler des images ou des documents servant à évaluer l'authenticité ou la provenance d'un objet. Cela inclut les certificats, rapports de gradation, factures, poinçons, numéros de série, signatures, étiquettes, cartes de garantie, marquages de marque, emballages et autres éléments attestant l'authenticité ou la provenance.

Toute violation peut entraîner la suppression de l'annonce, la suspension du compte vendeur ou toute autre mesure dont Catawiki dispose en vertu des présentes Conditions.

[En savoir plus ici sur les règles relatives aux visualisations par IA.](#)

- **Application de conditions supplémentaires**

Si des conditions supplémentaires s'appliquent à la vente de votre objet d'exception, vous devrez les mentionner dans la description de l'objet, par exemple si celui-ci peut être vu en personne.

Vos conditions supplémentaires ne doivent pas être contraires aux Conditions ni au contrat de vente standard. Pour en savoir plus sur le contrat de vente, consultez l'[article 10 de nos Conditions d'utilisation](#).

- **Importation d'objets du patrimoine culturel dans l'UE**

En raison des lois en vigueur en matière de patrimoine culturel, vous devez fournir une preuve de provenance pour l'objet que vous vendez. Vous pouvez fournir une facture, un acte notarié, une lettre du collectionneur auprès duquel vous l'avez acheté et, le cas échéant, le permis ou la déclaration d'importation correspondant (par exemple, pour les objets provenant de pays hors UE).

Veillez noter que des exigences spécifiques peuvent s'appliquer :

- Si vous êtes résident de l'UE et vendez l'objet hors de l'UE, vous devez demander un permis d'exportation aux autorités de votre pays.
- Si vous êtes résident d'un pays hors UE et vendez un objet d'origine extracommunautaire à un acheteur situé dans l'UE, la transaction peut être soumise à un permis ou à une déclaration d'importation, que vous êtes tenu de fournir. Des modèles de permis ou de déclaration d'importation sont disponibles.

- **Performance du vendeur**

Afin de contribuer au maintien d'un marché en ligne fluide et fiable pour nos utilisateurs, nous pouvons évaluer votre performance à l'aide d'indicateurs relatifs aux vendeurs.

Ces indicateurs peuvent notamment inclure :

- la fréquence à laquelle les objets que vous vendez ne correspondent pas à leur description ;
- la fréquence à laquelle vous retirez des objets de ventes en cours ;

- la fréquence à laquelle vous ne fournissez pas un objet après le paiement de l'acheteur ;
- les frais de port que vous fixez ; et
- le respect des délais d'envoi des objets.

Nous mettons à votre disposition les informations relatives aux indicateurs pertinents concernant les vendeurs, notamment leur mode de calcul et la comparaison de votre performance avec les seuils applicables, dans le Centre pour les vendeurs, le Centre d'aide ou par tout autre canal approprié. Les indicateurs et les seuils peuvent évoluer au fil du temps, conformément aux présentes Conditions et aux lois en vigueur.

De bonnes performances peuvent vous donner accès à des avantages tels que des badges, des remises ou d'autres avantages financiers, des programmes pour les vendeurs ou une visibilité accrue de vos objets. Ces avantages sont discrétionnaires et peuvent être soumis à des conditions d'éligibilité supplémentaires.

Si votre performance est inférieure aux seuils applicables, nous pouvons vous en informer et, le cas échéant, vous donner la possibilité de l'améliorer. Si votre performance ne s'améliore pas, nous pouvons prendre des mesures proportionnées, telles que réduire la visibilité de vos objets, retirer des avantages ou votre accès aux programmes pour les vendeurs, ou restreindre certaines fonctionnalités de vente. Lorsque le comportement sous-jacent constitue également une violation des présentes Conditions ou nécessite par ailleurs une intervention plus immédiate, nous pouvons prendre toute autre mesure prévue par les présentes Conditions.

Résumé : lorsque vous soumettez votre objet à la vente, veillez à ajouter toutes les informations et tous les documents pertinents. Votre description, vos photos et tout autre document doivent représenter fidèlement l'objet.

Pour la description de votre objet, veuillez tenir compte des éléments suivants :

- **Nous pouvons modifier ou traduire la description de votre objet**

Nous pouvons modifier ou traduire les informations que vous fournissez afin que votre objet puisse être présenté clairement et proposé aux acheteurs dans plusieurs pays. Cela peut inclure une traduction automatique. Nous pouvons apporter, sans vous consulter au préalable, des modifications mineures ou d'autres modifications sans incidence substantielle, par exemple pour corriger l'orthographe, la mise en forme ou des erreurs manifestes.

Nous pouvons également apporter d'autres modifications lorsque cela s'avère nécessaire pour corriger des erreurs ou veiller à ce que l'annonce représente fidèlement l'objet. Le cas échéant, nous pouvons vous demander de vérifier les modifications plus importantes avant le début de la vente. Vous pouvez consulter vos objets et leur description définitive, y compris les modifications ou ajouts que nous avons effectués, [dans vos soumissions](#) avant le début de la vente.

Vous restez responsable de veiller à ce que la description définitive décrive votre objet de manière exacte et complète et devez nous informer rapidement de toute erreur ou omission. Pour en savoir plus sur vos obligations concernant l'exactitude de la description d'un objet, veuillez consulter [l'article 11 des présentes Conditions pour les vendeurs](#).

- **Modifier votre annonce avant la vente**

Si votre objet n'a pas encore été sélectionné par notre expert pour être mis en vente, vous pouvez encore apporter des modifications à votre annonce dans vos soumissions.

[En savoir plus sur les modifications de votre annonce avant la vente.](#)

Résumé : nous pouvons faire des suggestions et apporter des modifications à votre description d'objet. Vous êtes responsable en dernier ressort de la conformité de votre objet à la description qui en est faite et des conséquences éventuelles d'une description inexacte. En savoir plus sur la [soumission et l'évaluation des objets](#).

- **Vous garantissez que vous avez le droit et l'autorisation de vendre l'objet**

En proposant et en vendant un objet, vous garantissez que :

- Vous êtes propriétaire de l'objet que vous proposez à la vente ou disposez du droit et de l'autorisation pleins et entiers, sans restriction, de le proposer et de le vendre.
- Chaque vente que vous réalisez constitue une transaction réelle et authentique.
- Vous n'enfreignez aucune loi ni réglementation, notamment les lois et réglementations relatives aux sanctions économiques.
- Vous ne portez atteinte à aucun droit de tiers, notamment aux droits contractuels et aux droits de propriété intellectuelle.
- Vous n'agissez pas de manière illégale et/ou frauduleuse à l'égard de tiers ou de Catawiki.

- **Vous mettez votre objet en vente exclusivement chez nous**

Une fois votre objet accepté dans une vente, vous devez le maintenir exclusivement disponible sur Catawiki tant qu'il y est proposé ou qu'il y reste autrement disponible à la vente sur notre marché en ligne. Au cours de cette période, vous ne devez pas vendre, proposer, transférer ou vous engager à vendre le même objet par l'intermédiaire d'un autre canal de vente, notamment votre propre boutique, une autre plateforme en ligne ou dans le cadre d'une vente privée.

Résumé : votre objet doit vous appartenir ou vous devez être habilité à le vendre. Ne soumettez que des objets authentiques que vous avez le droit de vendre. Une fois votre objet mis en vente sur Catawiki, vous ne pouvez plus le proposer à la vente ailleurs.

Article 5 : Votre matériel utilisateur

- **Matériel utilisateur**

Le matériel utilisateur désigne l'ensemble des informations et documents que vous nous fournissez lorsque vous soumettez un objet à la vente ou ultérieurement, notamment, mais sans s'y limiter, les photographies et supports audiovisuels, y compris les vidéos de votre objet, les descriptions d'objets, les certificats d'authenticité, les caractéristiques, les avis, les messages, les offres et/ou les annonces.

Vous comprenez et acceptez que vous êtes responsable de l'ensemble du matériel utilisateur que vous publiez sur notre marché en ligne. Vous reconnaissez et acceptez que le matériel utilisateur que vous téléchargez ou publiez :

- N'est pas trompeur, inapproprié ou faux.
- N'est pas discriminatoire, dénigrant ou offensant de quelque manière que ce soit et, selon nous, ne porte pas atteinte à la moralité publique ni au bon goût.
- Ne contient aucun contenu promotionnel autre que celui relatif à l'objet mis en vente.
- N'est pas constitué de chaînes de lettres, de courriers indésirables ou de spams et ne contient aucun lien vers des sites Internet.
- Ne porte pas atteinte à la réputation d'autres utilisateurs, de Catawiki, de nos sociétés affiliées et/ou de nos employés.
- N'est contraire à aucune loi ni réglementation en vigueur, notamment celles relatives à la propriété intellectuelle, au patrimoine culturel, aux contrôles à l'exportation, à la protection des consommateurs ou à la vente de marchandises faisant l'objet de restrictions.

- Respecte toutes les règles en vigueur en matière de sécurité, d'étiquetage et de conformité des produits dans le pays où l'objet est vendu. Cela inclut, afin d'éviter toute ambiguïté, les lois relatives à la responsabilité élargie des producteurs (REP) susceptibles de s'appliquer à la vente dans l'Union européenne, notamment les obligations d'enregistrement et de déclaration.
- Ne porte atteinte à aucun droit de tiers et n'est par ailleurs pas illicite à l'égard de tiers ou de Catawiki. Ne publiez que du matériel utilisateur qui vous appartient ou que vous êtes autorisé à utiliser. Vous ne pouvez pas, par exemple, copier la description d'un objet d'un autre vendeur.
- Si le matériel utilisateur contient des données à caractère personnel, vous devez veiller à ce qu'il soit conforme à notre [Déclaration de confidentialité et de protection des données](#) ainsi qu'à toutes les lois en vigueur en matière de protection de la vie privée.

Cela implique notamment de veiller, le cas échéant, à ce que les vidéos ne montrent pas de personnes identifiables (par exemple leur visage ou leur voix) sans leur consentement et ne contiennent pas de données à caractère personnel, telles que des plaques d'immatriculation ou des documents d'identité.

- **Licence d'utilisation**

En soumettant ou en publiant du matériel utilisateur sur notre site de vente en ligne, vous nous accordez une licence gratuite, libre de toute charge, mondiale, non exclusive, pouvant faire l'objet de sous-licences, perpétuelle et irrévocable, nous autorisant à communiquer votre matériel utilisateur au public et/ou à le reproduire, y compris à le traduire, à toutes fins utiles. Sans exclure d'autres finalités d'utilisation, cette licence ne prend pas fin si votre compte est suspendu ou supprimé, ou si vous décidez de cesser d'utiliser notre site de vente en ligne.

Vous conservez tous les droits de propriété et de propriété intellectuelle sur votre matériel utilisateur, mais vous acceptez de ne pas faire valoir de droits moraux à notre encontre du fait de l'utilisation de votre matériel utilisateur.

- **Notre utilisation de votre matériel utilisateur**

La licence d'utilisation nous autorise à promouvoir vos objets ainsi que notre marché en ligne, dans n'importe quel format et par l'intermédiaire de tout canal, en ligne comme hors ligne. Cette licence nous autorise également à concéder des sous-licences portant sur votre matériel utilisateur (descriptions d'objets, photos et vidéos) à d'autres utilisateurs afin qu'ils puissent l'utiliser pour proposer à la vente les objets qu'ils ont précédemment achetés sur notre marché en ligne.

Pour toucher un public plus large, nous pouvons promouvoir votre annonce sur des sites Internet, des applications, des moteurs de recherche et d'autres canaux exploités par des tiers. Vous restez entièrement responsable du contenu de votre annonce, même si nous en faisons la promotion à l'extérieur de notre plateforme.

Résumé : vous êtes responsable de veiller à ce que toutes les informations, photos et vidéos que vous ajoutez représentent fidèlement l'objet, soient exactes et appropriées, et que vous soyez autorisé à les utiliser. En téléchargeant ce contenu, vous nous autorisez à l'utiliser et à le partager, notamment à des fins promotionnelles sur des canaux exploités par des tiers.

Votre **objet d'exception**
en vente



Article 6 : Lorsque votre objet est en vente

Une fois votre objet accepté par nos experts, nous sélectionnerons la vente et la période qui nous semblent les mieux adaptées à l'objet afin de l'exposer aux enchérisseurs intéressés. Nous pouvons le regrouper avec des objets complémentaires afin de créer une vente attrayante pour les acheteurs. Une fois la vente en ligne, vous pouvez suivre les enchères au fur et à mesure qu'elles sont faites.

- **Calendrier**

Il peut s'écouler un certain temps entre la soumission de votre objet et sa mise en vente. Cela permet à nos experts de le placer dans une vente appropriée, en tenant compte de l'objet, de l'offre disponible dans sa catégorie et de l'intérêt attendu des acheteurs.

- **L'objet doit rester disponible pendant toute la durée de sa mise en vente sur Catawiki**

Votre objet doit rester disponible à la vente tant qu'il est proposé ou qu'il reste autrement disponible à la vente sur Catawiki. Cette période commence lorsque notre expert approuve la soumission de l'objet et se poursuit jusqu'à la clôture de la vente ou de toute offre de vente ultérieure.

- **Modifier votre annonce pendant la vente**

Dans certains cas, vous pouvez encore modifier une annonce en cours, par exemple en abaissant le prix de réserve de votre objet.

En savoir plus [sur les modifications de votre prix de réserve durant la vente.](#)

- **Le retrait d'un objet n'est pas autorisé**

Vous ne pouvez pas retirer un objet après l'avoir soumis, une fois qu'il a été accepté et programmé pour une vente, sauf si nous vous avons expressément autorisé à le faire. Cette autorisation relève de notre pouvoir discrétionnaire et peut ne pas toujours être accordée. Si nous approuvons cette demande, vous pouvez retirer votre objet jusqu'à un (1) jour avant sa mise en vente. Une fois l'objet en ligne, il n'est plus possible de le retirer.

- **Conséquences du retrait d'un objet**

Si la vente a commencé et que nous acceptons de modifier votre annonce ou de retirer votre objet, vous serez entièrement responsable de tout dommage. Vous nous indemniserez de toute réclamation de tiers et de tous les autres coûts et dommages. Aussi bien le retrait d'un objet avant ou pendant le processus de vente que l'annulation d'une vente aura une incidence négative sur vos indicateurs de performance du vendeur (voir l'article 4) et peut entraîner une pénalité.

- **Promotion de vos annonces**

Vous pouvez promouvoir votre annonce Catawiki sur vos propres réseaux sociaux ou par d'autres canaux de marketing légitimes, à condition de ne pas laisser entendre que vous faites partie de Catawiki, que vous êtes approuvé par Catawiki ou que vous agissiez au nom de Catawiki.

Vous ne devez pas utiliser les annonces, les messages ou d'autres services de Catawiki pour promouvoir un autre canal de vente, tel que le vôtre, ni orienter les utilisateurs vers un achat en dehors de Catawiki. Vous ne devez pas non plus envoyer de messages publicitaires ou promotionnels non sollicités à nos utilisateurs et devez respecter notre [Politique en matière de communication avec les utilisateurs et de lutte contre le harcèlement.](#)

- **Il est interdit d'influencer la vente**

Vous ne devez pas influencer artificiellement les offres ou la demande concernant votre objet, notamment au moyen d'enchères artificielles. Vous trouverez les règles relatives aux enchères artificielles et aux autres comportements interdits en matière d'enchères à l'[article 9 des Conditions d'utilisation](#). De tels agissements peuvent entraîner la suspension de votre compte, l'application d'une pénalité ou toute autre mesure nécessaire.

- **Retrait des offres**

Nous pouvons, à notre discrétion, retirer de votre annonce les offres qui sont, ou sont soupçonnées d'être, frauduleuses ou qui enfreignent d'une autre manière nos Conditions.

- **Modification ou retrait de votre annonce**

En cas de description incorrecte de l'objet ou d'erreurs de traduction, nous pouvons modifier la description de l'objet. Dans des circonstances particulières, afin de préserver l'intégrité et la fiabilité de notre marché en ligne, nous pouvons également retirer entièrement votre annonce.

Nous pouvons retirer une annonce si nous recevons une demande légale valide, notamment de la part d'un autre utilisateur de Catawiki ou d'un tiers, ou si nous estimons raisonnablement que l'annonce, l'objet ou sa mise en vente envisagée peut enfreindre une loi ou une exigence légale en vigueur.

Résumé : nous défendons la transparence et la fiabilité des ventes en ligne et nous attendons la même chose de votre part. Cela signifie qu'une fois que votre annonce est en ligne, vous ne pouvez plus retirer votre objet. Toute activité visant à augmenter artificiellement le prix ou la demande de votre objet est strictement interdite.

Objet **vendu**



Article 7 : Contrats et frais

Votre objet est vendu ! Nous espérons que vous êtes heureux que votre objet d'exception ait trouvé sa nouvelle demeure. Avant d'envoyer votre objet, il convient de prendre connaissance des éléments suivants :

- **Vous concluez un contrat de vente avec l'acheteur**

Un contrat de vente contraignant est conclu entre l'acheteur et vous-même lorsque la vente en ligne se termine par une offre la plus élevée retenue, lorsqu'un acheteur utilise avec succès l'option d'Achat immédiat ou lorsque vous acceptez l'offre d'un acheteur. Le contrat de vente est toujours conclu entre l'acheteur et vous-même. Catawiki n'est pas partie à ce contrat.

Ce contrat de vente vous impose certaines obligations, notamment la livraison de votre objet. Pour en savoir plus sur vos obligations, consultez [l'article 11 des présentes Conditions pour les vendeurs](#).

Pour en savoir plus sur le contrat de vente, consultez [l'article 10 de nos Conditions d'utilisation](#).

- **Le prix d'achat comprend les taxes**

Lorsque vous êtes responsable de la TVA ou de taxes similaires sur les transactions liées à une vente, le prix d'achat inclut ces taxes, sauf indication contraire claire de notre part. Ces taxes ne sont pas facturées séparément à l'acheteur.

Dans certains cas, la loi impose à Catawiki de percevoir, de déclarer et de reverser la TVA ou d'autres taxes sur les transactions liées à une vente, notamment en vertu des règles applicables au fournisseur présumé. Lorsque ces règles s'appliquent, Catawiki perçoit et reverse la taxe concernée conformément aux exigences légales en vigueur. Vous restez responsable de vos propres obligations fiscales dans la mesure où elles vous sont applicables. Pour plus d'informations sur les taxes applicables à la vente sur Catawiki, consultez notre [Aide](#).

- **Nous facturons des Frais de réussite du vendeur**

Nous mettons tout en œuvre pour améliorer notre marché en ligne et nos activités de marketing, attirer davantage de nouveaux acheteurs et rendre votre expérience de vente toujours plus agréable. Pour cela, nous facturons des Frais de réussite du vendeur. Ces frais nous permettent de continuer à investir dans la demande des acheteurs, l'amélioration de la plateforme et les outils qui contribuent à votre réussite sur Catawiki. Ces frais s'élèvent généralement à 12,5 % du prix d'achat, avec un montant fixe supplémentaire comme indiqué ci-dessous. Les Frais de réussite du vendeur s'entendent hors TVA, laquelle peut être ajoutée le cas échéant. Les Frais de réussite du vendeur sont déduits du prix d'achat de votre objet. Les Frais de réussite du vendeur ne sont pas remboursables.

Prix de vente de l'objet	Frais de réussite du vendeur
1 €	12,5 %
2 € à 149 €	12,5 % + 1 €
150 € à 299 €	12,5 % + 2 €
300 € à 499 €	12,5 % + 3 €
500 € à 999 €	12,5 % + 5 €
1 000 € et plus	12,5 % + 10 €

Le montant des Frais de réussite du vendeur peut varier pour certaines catégories d'objets. Dans ce cas, nous vous en informerons.

- **L'acheteur est tenu de payer dans un délai de 3 jours**

L'acheteur est tenu de payer dans les 3 jours suivant la clôture de la vente ou immédiatement s'il utilise l'option d'Achat immédiat. Nous vous demanderons d'envoyer l'objet uniquement une fois que le paiement de l'acheteur aura été reçu et traité avec succès par notre prestataire de paiement. Cela signifie que nous pouvons attendre quelques jours avant de vous demander de procéder à l'envoi. Si l'acheteur n'a pas payé dans les 3 jours, nous lui enverrons des rappels de paiement et vous en informerons.

- **Le délai de paiement ne constitue pas une limite légale**

Le fait qu'un acheteur ne paie pas dans les délais ne signifie pas que vous pouvez automatiquement annuler la vente. Si vous souhaitez annuler une vente, vous devez nous contacter afin que nous puissions vous aider à trouver une solution telle que l'envoi d'une mise en demeure à l'acheteur avec un délai de paiement. Si après une telle mesure, l'acheteur ne respecte toujours pas ses obligations de paiement, vous pouvez, dans la plupart des cas, annuler la vente.

- **Nous pouvons annuler une transaction si l'acheteur n'effectue pas le paiement**

Si l'acheteur n'effectue pas son paiement, nous pouvons envoyer des rappels de paiement. Si, malgré nos rappels, l'acheteur n'effectue toujours pas son paiement, nous pouvons annuler la transaction.

[Si l'acheteur n'effectue pas le paiement, nous vous proposons différentes options pour continuer à vendre votre objet.](#)

Résumé : à l'issue d'une vente ou si l'acheteur utilise l'option d'Achat immédiat, vous concluez un contrat de vente avec l'acheteur. Le prix d'achat et les autres frais, tels que les frais de port et d'importation, sont à la charge de l'acheteur. Une fois le paiement reçu, il est conservé en toute sécurité sous séquestre. Nous attendons également de vous que vous remplissiez vos obligations fiscales en vertu du contrat de vente.

Livraison

de votre objet



Article 8 : Livraison ou retrait sur place

Une fois le paiement de l'acheteur reçu, nous vous informons afin que vous puissiez procéder à l'envoi, au transport ou au retrait de l'objet par l'acheteur. Pour faciliter au maximum le processus de livraison, veuillez tenir compte des éléments suivants :

- **Catawiki n'est pas responsable de la livraison**

Nous ne sommes ni l'expéditeur ni la société de livraison des objets. Nous ne pouvons en aucun cas être tenus pour responsables des dommages survenus durant le processus de livraison ou de transport.

- **Frais de port**

Les frais de port doivent correspondre raisonnablement au coût réel prévu de l'envoi et de la manutention. Afin de garantir des frais de port équitables pour les acheteurs, nous pouvons vérifier, plafonner ou ajuster les frais de port qui semblent excessifs ou qui ne correspondent pas aux normes du marché. Nous pouvons également refuser ou modifier des annonces lorsque les frais de port nuisent à l'expérience de l'acheteur, notamment lorsqu'ils ne correspondent pas au coût réel de la livraison ou portent atteinte à l'intégrité de notre marché en ligne.

- **Nous pouvons vous proposer des options de livraison**

Nous pouvons fournir des estimations des frais de port ou des tarifs préremplis, et vous suggérer certains transporteurs ou modes de livraison. Ces suggestions peuvent être fondées sur des facteurs tels que le coût, la disponibilité, le niveau de service, l'éligibilité à la livraison intelligente et notre expérience sur la plateforme.

Sauf indication contraire expresse de notre part, il s'agit uniquement de recommandations. Vous restez responsable du choix du transporteur et du mode de livraison, de la confirmation des frais de port définitifs et de l'organisation de l'envoi.

- **Certains objets sont soumis à des exigences spécifiques en matière de livraison**

Certains objets peuvent être soumis à des exigences spécifiques en matière d'envoi, de transport ou de livraison en raison de leur nature, de leur destination ou de la législation en vigueur. Ces exigences peuvent notamment inclure des restrictions concernant les transporteurs ou les services de livraison autorisés, des contrôles d'âge ou d'identité, une signature à la livraison ou d'autres exigences particulières de manutention.

Il vous incombe de vous assurer que le transporteur et le mode de livraison que vous choisissez sont adaptés à votre objet et respectent toutes les exigences applicables. Cela s'applique également lorsque vous utilisez la livraison intelligente ou un transporteur ou mode de livraison que nous vous avons recommandé.

- **Vous contractez directement avec la société de livraison ou de transport**

Cela signifie qu'en cas de problème lors de la livraison ou du transport de l'objet, vous devez demander une vérification directement auprès de la société de livraison ou de transport. Nous vous recommandons de toujours lire attentivement les Conditions générales des sociétés de livraison ou de transport.

- **Lors de l'envoi de votre objet, veuillez à :**

- **Toujours envoyer votre objet avec des informations de suivi valides**

Les objets ne peuvent être envoyés qu'avec un code de suivi (tracking) valide. Nous vous recommandons vivement d'utiliser des envois recommandés et/ou avec assurance en fonction de la valeur de votre objet. Vous êtes responsable du risque de dommage et/ou de perte de votre objet durant le transport jusqu'à ce qu'il ait été réceptionné.

- **Organiser la livraison ou le retrait sur place**

Une fois l'objet payé par l'acheteur, vous pouvez utiliser notre système de messagerie interne pour convenir avec l'acheteur de la livraison ou du transport de l'objet.

- **Envoyer l'objet dans les 3 jours suivant le paiement**

Sauf si l'objet est retiré sur place par l'acheteur, vous devez l'expédier dans un délai de trois (3) jours ouvrés suivant le paiement, en utilisant le mode d'envoi et le transporteur que vous avez sélectionnés lors de la soumission. Un objet est considéré comme envoyé uniquement lorsque le transporteur a enregistré un événement de suivi valide, tel qu'une collecte, un dépôt ou un scan. L'ajout d'un simple code de suivi ne suffit pas à considérer l'objet comme envoyé. Il vous incombe de communiquer les informations de suivi à l'acheteur et à nous-mêmes.

- **Préparer soigneusement l'objet pour la livraison ou le transport**

Vous devez soigneusement emballer ou protéger votre objet en vue de sa livraison. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre objet arrive en bon état. En tant qu'expéditeur, vous pouvez être tenu pour responsable par l'acheteur de tout dommage résultant d'une livraison défectueuse.

- **Ventes transfrontalières**

Si vous expédiez un objet à travers les frontières, vous êtes responsable du respect des exigences applicables en matière d'exportation, de transit et de douane. Vous devez obtenir toutes les licences d'exportation, autorisations, déclarations ou autres documents requis et fournir des informations douanières exactes. Cela inclut la déclaration de la valeur totale de la transaction lorsque cela est nécessaire, ce qui peut comprendre le prix de vente, les frais de port et l'assurance. Toutes estimations de prix ou suggestions fournies par Catawiki sont fournies uniquement à titre indicatif et ne doivent pas être utilisées pour les déclarations en douane ou fiscales. Vous ne devez pas expédier un objet si les documents ou autorisations d'exportation requis font défaut.

- **Utiliser une assurance livraison**

Dans la plupart des cas de perte ou d'endommagement pendant la livraison, vous devrez rembourser l'acheteur. Votre société de livraison ne vous remboursera pas ou ne vous versera qu'un montant faible. C'est pourquoi nous vous recommandons de souscrire une assurance livraison pour le transport de votre objet. Si vous utilisez la [livraison intelligente](#), vous pouvez ajouter une assurance livraison lorsque vous soumettez votre objet. L'assurance est proposée par des services tiers, et non par Catawiki. Catawiki n'intervient pas dans les démarches d'assurance, ni dans l'enquête ou le paiement des indemnités.

- **Utiliser la livraison intelligente**

En fonction de votre localisation, nous pouvons vous proposer des services de livraison intelligente. Nous vous recommandons d'utiliser cette option si elle est disponible. Les avantages de la livraison intelligente sont les suivants :

- Frais de port réduits par rapport aux tarifs habituels.
- Aucun prépaiement des étiquettes de livraison.
- Simplification de la création des étiquettes de livraison.
- Un suivi plus fiable.

Vous pouvez ajouter une assurance livraison pour votre objet (hormis les véhicules) lorsque vous utilisez la livraison intelligente pour vos commandes au sein de l'UE. L'assurance livraison est fournie par notre partenaire d'assurance et propose :

- La protection contre les dommages, la perte et le vol.
- Des tarifs équitables et raisonnables.
- Une gestion rapide et indépendante des demandes d'indemnisation.
- Une couverture pour toutes les sociétés de livraison et tous les types d'objets (hormis les véhicules).

N'oubliez pas que si l'offre finale ou le prix d'achat immédiat de votre objet dépasse 10 000 €, votre objet ne sera pas couvert par cette assurance. D'autres exclusions peuvent également s'appliquer.

[En savoir plus sur la livraison intelligente.](#)

- **Communiquer directement avec l'acheteur en cas de problèmes de livraison**

Si l'objet est retardé, perdu ou endommagé durant son expédition ou son transport, vous êtes tenu de coopérer avec l'acheteur ainsi qu'avec toute enquête menée par la société de livraison, et de proposer à l'acheteur une solution appropriée en fonction de ses conclusions.

Si vous avez souscrit une assurance livraison intelligente et que vous rencontrez un problème au cours de la livraison, contactez immédiatement notre partenaire d'assurance indépendant afin qu'il entame la procédure de demande d'indemnisation.

[En savoir plus sur l'assurance livraison intelligente.](#)

- **Rembourser à l'acheteur des frais de port ou de transport excessifs**

Si les frais de port ou de transport réels sont inférieurs au montant initial que vous avez indiqué, vous devrez rembourser l'acheteur des frais de port ou de transport excédentaires payés. Dans certains cas, nous pouvons rembourser l'acheteur en votre nom et déduisons ce montant de vos (futurs) versements. Si vous augmentez artificiellement vos frais de port et de transport, nous pouvons prendre certaines mesures, telles que la suspension temporaire ou permanente de votre compte.

Résumé : vous êtes responsable de l'objet jusqu'à sa livraison en bonne et due forme à sa nouvelle destination. C'est pourquoi nous vous recommandons d'emballer soigneusement votre objet et d'utiliser un service de livraison avec assurance. Nous pouvons vous proposer des services de livraison intelligente afin d'améliorer votre expérience de livraison et celle de nos acheteurs.

- **Lors de la livraison de votre objet, vous ne pouvez pas :**

- **Envoyer votre objet par dropshipping**

Vous ne devez pas envoyer votre objet par dropshipping. Vous ne devez pas demander à un fournisseur, un fabricant, un grossiste, un détaillant, une entreprise spécialisée dans l'exécution des commandes ou à tout autre tiers d'envoyer directement l'objet à l'acheteur en votre nom, sauf si cela se fait par l'intermédiaire d'un hub ou d'un service d'exécution des commandes agréé.

- **Envoyer votre objet à partir d'une adresse différente de celle indiquée dans votre compte**

Si vous envoyez l'objet depuis une autre adresse, vous devrez prendre en charge les frais qui n'auraient pas été facturés si l'objet avait été envoyé depuis le lieu indiqué dans votre compte (comme, entre autres, les taxes et droits d'importation).

Nonobstant ce qui précède, si vous êtes établi en dehors de l'UE, mais proposez un envoi depuis l'UE, l'objet doit être envoyé depuis une adresse située dans l'UE. Vous devez également fournir une adresse de retour valide dans l'UE pour les acheteurs situés dans l'Union européenne. Les options de livraison ne doivent pas être utilisées pour induire les acheteurs en erreur ni pour augmenter artificiellement les frais de port. Nous pouvons supprimer les annonces dont les informations de livraison sont trompeuses ou ne peuvent pas être vérifiées.

- **Livrer ou transporter des objets vers des pays qui ne figurent pas sur la liste des [pays pris en charge](#)**

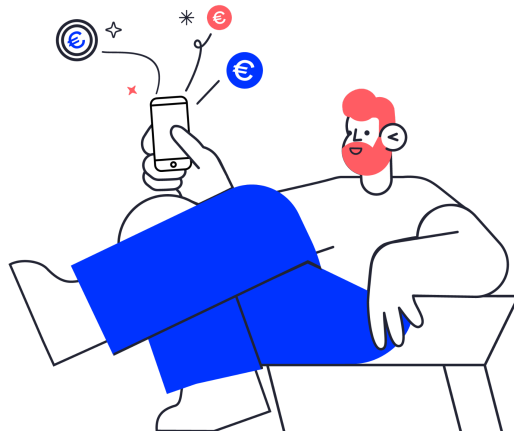
Si vous livrez ou transportez un objet vers un pays qui n'est pas pris en charge, vous ne serez, dans la plupart des cas, pas payé pour la vente de votre objet.

- **Attendre trop longtemps avant d'envoyer un objet**

La date de livraison que vous avez indiquée ou les informations de suivi fournies par la société de livraison ne constituent pas une limite légale. Cela signifie que l'acheteur ne peut pas annuler automatiquement la transaction si l'objet lui parvient après cette date. Toutefois, si vous ne livrez pas ou ne transportez pas l'objet en temps voulu, l'acheteur (ou nous-mêmes, en son nom) peut vous adresser une mise en demeure accompagnée d'un délai raisonnable pour l'envoi de l'objet. Si ce délai n'est pas respecté, le contrat de vente peut être annulé.

Résumé : il est interdit d'utiliser une adresse de livraison différente ou de recourir à des méthodes de dropshipping. Nous vous conseillons vivement de livrer ou de transporter un objet en temps utile, faute de quoi un acheteur pourrait être en droit d'annuler la vente. Vous devez dans ce cas nous rembourser, ainsi que l'acheteur, et payer les éventuels dommages et intérêts.

Paievements



Article 9 : Paiement des objets vendus

Nos prestataires de paiement verseront le prix d'achat (moins les Frais de réussite du vendeur et tous les frais applicables) une fois que l'acheteur aura payé l'intégralité et que les conditions de versement applicables auront été remplies, à condition que vous ayez satisfait à toutes les exigences requises en matière d'inscription, de vérification et de paiement.

- **Vos informations de paiement**

Il vous incombe de vous assurer que vos informations de paiement sont exactes, complètes et à jour. Catawiki ne peut être tenu responsable des paiements que vous ne recevez pas si les informations que vous avez fournies sont incorrectes ou obsolètes.

Vous devez fournir toute information ou document que nous, ou notre prestataire de services de paiement, demandons raisonnablement pour traiter ou effectuer un paiement. Cela peut inclure les informations nécessaires pour vérifier votre identité. Si vous ne fournissez pas les informations demandées, si vous ne pouvez pas effectuer l'inscription ou la vérification requise, ou si des vérifications supplémentaires sont nécessaires, notre prestataire de paiement ou nous-même pouvons retarder ou suspendre votre versement. Nous ne sommes pas tenus d'effectuer un versement tant que les exigences et les vérifications demandées n'ont pas été effectuées.

- **Les paiements sont régis par les conditions de nos prestataires de paiement**

Nous travaillons avec des prestataires de paiement afin de traiter tous les paiements de manière sûre et sécurisée. Ces services de traitement des paiements sont assujettis aux conditions de nos prestataires de paiement. En vendant sur Catawiki, vous acceptez d'être lié par ces conditions en vigueur, susceptibles d'être modifiées de temps à autre.

- **Des taux de change peuvent être appliqués**

Nos prestataires de paiement fixent le taux de change pour votre objet au taux en vigueur à la date de mise en ligne de votre annonce. Cela signifie que votre paiement peut être plus ou moins élevé en fonction de votre propre devise. Nos prestataires de paiement ou nous-mêmes pouvons également arrondir le prix d'achat à l'unité monétaire entière la plus proche (supérieure ou inférieure) avant de vous payer.

- **Veillez à respecter les conditions et les instructions de nos prestataires de paiement**

La réception d'un paiement peut, par exemple, nécessiter que vous fournissiez toutes les informations requises par un de nos prestataires de paiement. Si le prestataire de paiement bloque un paiement conformément à ses conditions en vigueur, nous sommes en droit d'annuler la transaction. Nous ne pouvons être tenus responsables des dommages liés à une annulation, ni de l'incapacité d'un prestataire de services de paiement à fournir des services de paiement.

- **Les acheteurs disposent d'un délai de 3 jours pour examiner l'objet**

Ce délai de 3 jours court à partir du jour de la réception de l'objet. Si nos acheteurs estiment rencontrer un problème avec l'objet (si celui-ci n'est pas conforme à la description, par exemple), ils doivent nous contacter. Si, dans des circonstances particulières, un acheteur n'est pas en mesure d'examiner l'objet dans ce délai de 3 jours, nous vous en informerons.

- **Suspension du versement en raison d'une réclamation de la part de l'acheteur**

Si un acheteur ouvre un litige concernant votre objet et que nous ne vous avons pas encore payé pour cet objet, nous pouvons suspendre votre versement jusqu'à ce que le litige soit résolu.

- **Suspension du paiement pour d'autres motifs**

De manière générale, votre paiement peut être suspendu si un tiers nous informe de problèmes concernant (la vente de) votre objet, ou si vous ne remplissez pas vos obligations envers Catawiki et/ou un acheteur.

- **Prolongation du délai de paiement**

Nous pouvons prolonger le délai de versement du produit d'une vente lorsque nous estimons raisonnablement que cela est nécessaire pour protéger l'intégrité de notre marché en ligne. Cela inclut, par exemple, les nouveaux vendeurs, les vendeurs présentant un comportement suspect, comme une suspicion de fraude, un risque élevé de litiges ou d'annulations, ou d'autres circonstances donnant à Catawiki des motifs raisonnables de considérer le vendeur ou une transaction comme présentant un risque élevé.

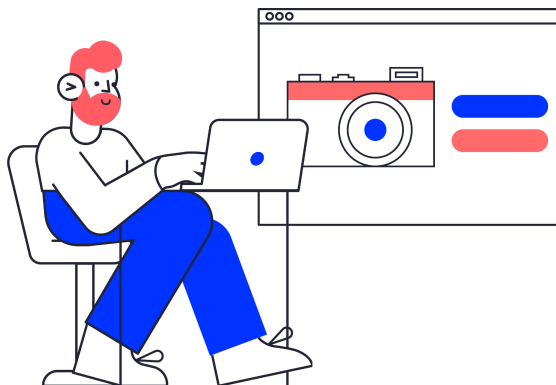
- **Nous nous réservons le droit de ne pas vous payer**

Si vous avez vendu un objet mais que vous n'avez pas respecté nos Conditions, par exemple, si l'objet vendu n'était pas conforme à sa description, nous nous réservons le droit de ne pas vous verser le paiement pour cet objet. Vous acceptez dans ces cas-là de renoncer à toute réclamation que vous pourriez faire à notre encontre pour de tels paiements.

Résumé : nous faisons appel à des prestataires de paiement pour vos versements et nous attendons de vous que vous respectiez leurs conditions et instructions. Nous pouvons, dans certaines circonstances, suspendre ou retenir vos paiements.

[Vous trouverez plus d'informations sur nos procédures de paiement dans notre Centre d'aide.](#)

Objet non vendu



Article 10 : Objet non vendu

Il se peut que votre objet ne se vende pas. Il existe plusieurs cas dans lesquels votre objet ne sera pas vendu, notamment (mais sans s'y limiter) les exemples ci-dessous :

- Si vous aviez fixé un prix de réserve pour votre objet et que celui-ci n'a pas été atteint par l'offre la plus élevée lors de la vente.
- Dans le cas peu probable où votre objet n'a reçu aucune offre.
- Un acheteur, ou nous-mêmes au nom d'un acheteur, annule la vente.

Plusieurs options s'offrent à vous pour vous permettre de vendre malgré tout votre objet sur ou via notre marché en ligne. Nous pouvons, par exemple, proposer l'objet à d'anciens enchérisseurs ou le proposer dans une autre vente Catawiki.

Selon les circonstances, ces options peuvent être appliquées automatiquement ou nécessiter une action de votre part. Lorsque ces paramètres sont disponibles, vous pouvez gérer vos options post-vente depuis votre compte.

[Vous pouvez découvrir la marche à suivre si votre objet ne se vend pas en consultant le Centre d'aide.](#)

Obligations
vendeur

du



Article 11 : Vos obligations

En tant que vendeur, vous avez certaines obligations envers Catawiki, nos enchérisseurs ainsi que nos acheteurs. Ces obligations contribuent à assurer le caractère équitable de Catawiki aussi bien pour les acheteurs que pour les vendeurs.

- **Vous êtes responsable de l'exactitude de la description de l'objet**
Votre objet doit correspondre à la description et, en tant que vendeur, vous êtes entièrement responsable de vous assurer que votre objet correspond à la description finale, aux photos et à tout autre élément figurant dans l'annonce. Si l'objet n'est pas conforme à la description, si la description de l'objet est incorrecte, incomplète, trompeuse ou inexacte (y compris les photos et/ou vidéos), vous êtes responsable vis-à-vis de tout tiers, y compris l'acheteur.

Conformément à l'[article 14 de nos Conditions d'utilisation](#), nous ne pouvons être tenus responsables des dommages et frais résultant d'une description inexacte ou incomplète d'un objet.

[En savoir plus sur la manière dont nous évaluons les cas où l'objet n'est pas conforme à sa description.](#)

- **Recherche d'une solution avec l'acheteur**

Si l'acheteur soulève un problème, vous devez œuvrer activement à une résolution équitable et rapide. Cela implique généralement de proposer une réparation, un remplacement ou un remboursement partiel.

Si l'acheteur et vous-même ne parvenez pas à un accord, nous pouvons intervenir pour aider à régler le litige. Dans ce cas, nous examinerons les éléments disponibles et trancherons en faveur d'une solution équitable. Cela peut inclure le remboursement de l'acheteur, le paiement au vendeur ou l'annulation de la vente. Si la vente est annulée, l'objet devra en général vous être retourné. Vous serez responsable de fournir l'étiquette de retour et d'en assumer les frais de port. En vendant sur notre marché en ligne, vous acceptez ce processus et vous engagez à respecter la solution proposée.

Si vos actes ou omissions entraînent notre implication dans une procédure judiciaire ou un autre différend, vous acceptez de prendre en charge tous les coûts, dépenses ou pertes raisonnables que nous pourrions subir, y compris les frais d'avocat.

- **Remise en vente d'un objet**

Si vous remettez en vente sur Catawiki un objet que vous avez acheté précédemment, nous pourrions préremplir l'annonce avec la description et les photos originales. Il vous appartient néanmoins de vérifier qu'elles reflètent l'état actuel de l'objet et qu'elles sont exactes au moment de la publication.

- **Vos objets sont authentiques**

Vous vous engagez à ne pas vendre d'objets contrefaits ou portant atteinte au droit d'auteur, à une marque ou à tout autre droit d'un tiers. Vous ne devez pas proposer de répliques ou d'imitations non autorisées, ni d'objets accompagnés de documents falsifiés ou contrefaits. Il est également interdit de vendre des objets dont les identifiants ont été altérés, comme les numéros de série. Vous devez en outre veiller à ce que la description fournie soit complète et exacte, et corresponde strictement à l'objet mis en vente. Omettre des informations importantes, comme par exemple si l'objet est endommagé, nécessite une restauration, une réparation ou des pièces de rechange, peut conduire l'acheteur à annuler l'achat.

Lorsque nous avons des raisons de croire qu'un objet est contrefait, volé, falsifié, exporté illégalement ou autrement prohibé, l'acheteur ne sera pas tenu de vous retourner l'objet. Si cela est raisonnablement nécessaire ou requis par les lois en vigueur, nous pourrions demander à l'acheteur de garder l'objet disponible, de l'envoyer à Catawiki ou de le remettre aux autorités compétentes.

- **Ne pas perturber les annonces d'autres vendeurs**

Vous ne devez pas intervenir sur les annonces d'autres vendeurs sur Catawiki dans le but de nuire à leur activité ou de favoriser artificiellement vos propres annonces. Par exemple en enchérissant sur leurs objets sans effectuer ensuite le paiement ou en annulant la vente.

- **Livraison ou transport de votre objet**

Une fois l'objet vendu et l'acheteur ayant effectué le paiement, vous devez envoyer ou remettre l'objet à l'acheteur dans les délais. Le refus de livrer l'objet sans motif valable (par exemple un cas de force majeure) peut avoir de graves conséquences pour vous. Dans la plupart des cas, un refus de livraison entraînera une pénalité.

- **Respecter les lois sur la vente (en ligne), l'importation, l'exportation et les droits humains**

Lorsque vous vendez avec nous, vous êtes responsable de vous assurer que vos objets et leur envoi respectent les lois. Cela comprend notamment :

- Règles d'importation, d'exportation et d'emballage. Vos objets et leur emballage doivent respecter les règles d'importation, d'exportation et environnementales (y compris la gestion des déchets et toute réglementation de responsabilité élargie du producteur, REP, applicable dans le pays de vente). Si nécessaire, vous devez obtenir licences, autorisations ou vous enregistrer auprès des autorités compétentes.
- Vous devez respecter toutes les sanctions, embargos, contrôles à l'exportation et restrictions applicables à vous, à nous, à nos prestataires de paiement ou à la vente.. Vous ne devez pas, directement ou indirectement, proposer, vendre, payer, recevoir, envoyer, exporter, importer ou autrement traiter un objet si cela contrevient à ces restrictions ou rend disponibles des fonds ou ressources économiques à une personne ou entité sanctionnée ou restreinte, y compris une entité qui lui appartient ou qu'elle contrôle.
- Vous êtes responsable de la conformité des opérations d'offre, de vente, d'emballage, de transport, d'exportation et d'importation aux règles en vigueur dans les pays d'origine, de transit, de destination et de vente. Le cas échéant, vous devez obtenir les licences, autorisations, enregistrements et déclarations requis, fournir des informations douanières exactes, respecter les exigences de sécurité produit, de traçabilité et d'étiquetage, ainsi que les règles relatives à l'emballage, aux déchets, à la faune et au patrimoine culturel. Vous ne devez pas envoyer un objet si des documents ou approbations requis font défaut.

- Vous ne devez pas utiliser une autre personne, entreprise, moyen de paiement, itinéraire d'expédition, destination, intermédiaire ou montage pour dissimuler ou contourner une restriction. Vous devez nous informer rapidement si vous avez connaissance d'un risque lié aux sanctions, aux contrôles à l'exportation ou à un contournement concernant vous, un objet, une transaction ou une personne impliquée. Vous devez fournir les informations et documents que nous demandons raisonnablement afin de vérifier la conformité.
- Normes en matière de droits humains. Vos objets ne doivent pas être fabriqués, approvisionnés ou commercialisés à l'aide de travail forcé, de travail des enfants, ni d'une manière contraire aux droits humains ou aux lois anti-esclavage.

Si vous ne respectez pas ces règles, vous serez responsable de toutes pertes, réclamations ou coûts en résultant pour nous, les acheteurs ou des tiers.

- **Disponibilité de vos objets**

Vous devez garder votre objet disponible et l'offrir exclusivement via Catawiki comme indiqué aux articles 4 et 6. Une fois le contrat de vente conclu, vous devez maintenir l'objet à la disposition de l'acheteur et ne pas le vendre ni le céder ailleurs tant que la vente est en vigueur. Vous devez également remplir vos obligations découlant de la vente.

- **Garantie de conformité du vendeur**

Si vous êtes un vendeur professionnel, vous pouvez être tenu de fournir une garantie légale aux consommateurs. Pour en savoir plus, consultez notre [Politique relative aux droits des consommateurs de l'UE et du Royaume-Uni](#). Votre responsabilité concernant vos objets se poursuit même après le paiement. Si un objet présente un vice caché, est contrefait ou ne correspond pas à sa description, vous restez responsable envers l'acheteur et Catawiki. Le versement des fonds ne vous libère pas de cette responsabilité : nous pourrions récupérer les sommes remboursées à l'acheteur sur vos paiements futurs ou par remboursement direct.

Résumé : assurez-vous de remplir vos obligations à notre égard et à l'égard de l'acheteur. Cela inclut l'envoi de votre objet à l'acheteur après paiement et la garantie que vous vous conformez à toutes les règles et réglementations régissant (la vente de) votre objet.

Article 12 : Non-respect de vos obligations

Le non-respect de vos obligations envers nous-mêmes ou nos acheteurs influe directement sur la confiance et la fiabilité de notre marché en ligne. Cela peut aussi avoir des conséquences pour vous, dont vous devez être informé.

- **Non-respect des présentes Conditions**

Vous devez respecter ces Conditions pour les vendeurs. En cas de manquement, nous pouvons prendre l'une des mesures prévues à l'[article 13 des Conditions d'utilisation](#).

- **Conséquences du non-respect de vos obligations**

Si vous ne remplissez pas vos obligations envers un acheteur ou envers nous-mêmes, nous pouvons suspendre ou retirer vos annonces, compenser tout paiement que vous nous devez par des paiements en attente, suspendre votre compte ou votre accès à nos services, annuler une vente ou prendre toute autre mesure décrite à l'[article 13 de nos Conditions d'utilisation](#). Dans la plupart de ces cas, vous êtes automatiquement en défaut. Dans le cas contraire, nous vous adresserons une mise en demeure.

Si une vente est annulée après que vous avez été payé, nous pouvons récupérer le montant que vous nous devez en le déduisant des recettes de vos ventes futures.

Si une ou plusieurs de ces mesures sont prises, nous vous en informerons dans la plupart des cas par e-mail, en précisant la raison de la mesure.

- **Restrictions du compte vendeur**

Si nous suspendons ou limitons votre compte, nous tenterons de vous informer des raisons. Si nous décidons de limiter définitivement votre accès à votre compte (c'est-à-dire de résilier votre compte), nous essaierons de vous en informer 30 jours avant la résiliation. Ce préavis ne s'appliquera pas si, entre autres :

- Nous sommes soumis à une obligation légale ou réglementaire nous imposant de mettre fin à la fourniture de nos services à votre égard.
- Vous avez enfreint à plusieurs reprises nos Conditions.

Pour en savoir plus sur les restrictions relatives aux comptes vendeurs, consultez notre [Centre d'aide](#).

- **Droit d'exiger une indemnisation pour dommages**

Souvent, votre manquement à vos obligations entraînera pour nous un préjudice (financier). Nous avons le droit d'obtenir une indemnisation pour cette perte financière. Nous pouvons compenser ces dommages avec tout montant que vous nous devez. Si votre solde débiteur n'est pas suffisant pour couvrir nos dommages, nous pouvons recouvrer, par voie extrajudiciaire, les dettes, dommages et pénalités que vous nous devez ou que nous réclamons, en faisant appel, par exemple, à une agence de recouvrement, ou engager une procédure judiciaire en vous assignant devant les tribunaux des Pays-Bas.

Dans ces cas, nous pourrions réclamer les intérêts légaux à compter de la date à laquelle vous serez en défaut ainsi que les frais de recouvrement (judiciaires et extrajudiciaires).

- **Signalement d'activités frauduleuses**

Si vos agissements sont frauduleux, nous nous réservons la possibilité de vous signaler aux autorités judiciaires ou policières (internationales).

- **Conséquences du non-respect de vos obligations vis-à-vis de nos acheteurs**

Si vous ne remplissez pas vos obligations envers un acheteur, vous contrevenez à nos Conditions et nous pouvons prendre toutes les mesures qui sont à notre disposition.

L'acheteur peut en outre prendre ses propres mesures en vertu du contrat de vente. Ces mesures comprennent notamment l'exécution de votre obligation de livrer l'objet et la réclamation de tout dommage causé par votre manquement à cette obligation. Pour ce faire, les acheteurs sont en droit de recourir à des solutions extrajudiciaires, comme par exemple une agence de recouvrement de créances, ou à des solutions judiciaires.

Dans de tels cas, l'acheteur est en droit de vous réclamer des intérêts légaux à compter de la date à laquelle vous êtes en défaut dans le cadre du contrat de vente, ainsi que les frais de recouvrement judiciaires et extrajudiciaires.

Résumé : le non-respect de vos obligations envers nous ou l'acheteur peut nous amener, ou amener l'acheteur, à réclamer des dommages-intérêts ou à prendre d'autres mesures exécutoires afin de recouvrer le paiement, les dommages-intérêts et les coûts.

Article 13 : Audits des objets et visites des vendeurs

Afin de garantir et d'améliorer la qualité des objets sur notre marché en ligne, nous nous réservons le droit de vérifier virtuellement ou physiquement la légitimité, la provenance et/ou la qualité des objets mis en vente par nos vendeurs. Cette vérification peut inclure l'achat d'objets, des recherches, ou la visite physique en vue d'inspecter les objets.

- **Audit de provenance**

Nous, ou un tiers agissant en notre nom, pouvons effectuer une vérification virtuelle d'un objet que vous mettez en vente sur Catawiki afin d'évaluer sa légitimité, sa provenance ainsi que sa qualité. Ces audits d'objets ne sont pas ciblés et sont effectués de manière systématique ou aléatoire.

- **Audit physique d'un objet**

Nous, ou un tiers agissant en notre nom, pouvons acheter un objet que vous mettez en vente par l'intermédiaire de Catawiki afin d'en vérifier physiquement la légitimité et la qualité. Ces audits d'objets ne sont pas ciblés et sont menés de manière aléatoire. Les principaux critères d'une telle vérification d'objet consistent à contrôler la conformité de l'objet :

- À sa description d'objet.
- À nos consignes pour la soumission d'objets.

À la suite de cet audit, la vente de l'objet contrôlé sera annulée et l'objet vous sera restitué, sauf accord contraire. Il vous incombe de nous rembourser le prix d'achat payé pour l'objet.

- **Objets réussissant l'audit**

Tous les objets qui passent avec succès cet audit peuvent être remis en vente sur Catawiki.

- **Objets dont l'audit échoue**

Si l'un de vos objets n'a pas été approuvé lors de l'audit, nous vous le retournerons, mais il ne pourra plus être remis en vente. Dans certains cas, comme celui des objets contrefaits, nous pouvons être amenés à détruire l'objet ou à le remettre aux autorités policières.

- **Coûts de l'audit et des mesures**

Si votre objet passe l'audit avec succès, vous n'aurez qu'à nous rembourser le prix d'achat et nous prendrons en charge l'intégralité des coûts de l'audit. Si votre objet ne satisfait pas à l'audit, vous acceptez de nous rembourser le prix d'achat et tous les frais raisonnables que nous avons encourus pour procéder à l'inspection de l'objet. Il peut s'agir, entre autres :

- Des frais de port (aller et retour).
- Des droits de douane ou des taxes (pré)payés par nous.
- Des frais d'audit, par exemple, les frais d'un expert tiers.

Si vos objets échouent à cet audit, nous pouvons prendre d'autres mesures appropriées, y compris l'application de pénalités, conformément à [l'article 13 de nos Conditions d'utilisation](#).

- **Visites de vendeurs**

Afin de nous assurer que nos vendeurs et nous-mêmes respectons les lois et les réglementations, y compris les lois économiques (sanctions), et de vérifier physiquement la légitimité et la qualité de certains objets avant leur mise en vente, nous pouvons décider d'inspecter physiquement tout objet dans vos locaux avant de mettre (le cas échéant) les objets en vente par l'intermédiaire de Catawiki.

- **Responsabilité de vos objets**

Pour rappel, même si vos objets ont fait l'objet d'un audit ou d'une visite de vendeur, vous êtes toujours responsable de la conformité de vos objets à leur description lorsque vous les mettez en vente sur Catawiki. Nous ne pouvons être tenus responsables de la sélection, de la description, de la conformité ou de la qualité d'un objet, qu'il ait ou non fait l'objet d'un audit ou d'une inspection lors d'une visite au vendeur.

Résumé : afin de garantir la sécurité et la qualité de notre marché en ligne, nous pouvons être amenés à effectuer des audits sur les objets que vous vendez, soit virtuellement, soit en les achetant et en les inspectant sur place. Ces contrôles permettent de vérifier la légitimité, la provenance et la qualité. Vous êtes entièrement responsable de l'exactitude de vos annonces, même si votre objet a fait l'objet d'un audit.